



BUDGET 2024

MOT DU PRÉFET

C'est avec plaisir que je vous présente le budget de fonctionnement et d'investissement de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour l'exercice financier 2024, qui a été adopté le 22 novembre 2023 par notre conseil.

Comme les chiffres en témoignent, la MRC de La Nouvelle-Beauce préservera son dynamisme au cours de la prochaine année! Le développement de nos municipalités reste notre priorité et de nombreux projets seront menés de front par notre équipe pour y arriver. Dans certains cas, cela mènera même à l'embauche de nouvelles ressources pour pouvoir les réaliser.

Parmi les grands projets dont vous entendrez parler au cours de 2024, mentionnons :

- l'édification de l'usine de tri des matières organiques à notre Centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) à Frampton;
- la suite des travaux de construction de la Véloroute de Dorchester entre Sainte-Hénédine et Scott;
- l'annonce et le déploiement de la Signature innovation de La Nouvelle-Beauce, qui mettra en valeur un créneau distinctif pour notre territoire;
- et la rédaction ainsi que l'adoption de la toute première politique culturelle pour notre MRC.

En plus de ces nouveautés, notre équipe sera également très active pour réaliser ses autres mandats, tels que l'évaluation foncière (5 municipalités verront leur rôle déposé), le transport adapté et collectif, la prévention incendie, la mise à jour de différents outils de planification et son rôle de mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Ce sera assurément une grosse année pour notre MRC, mais grâce à l'expertise de notre personnel et à la saine gestion de nos budgets, nous voyons arriver 2024 avec fébrilité et enthousiasme.

Gaétan Vachon, préfet



BUDGET 2024 EN BREF

Le budget de fonctionnement 2024 (avant conciliation aux fins fiscales et amortissement) s'élève à 11 975 402 \$, ce qui correspond à une hausse de 1 366 301\$ (12,88 %) par rapport à celui adopté en novembre 2023. Les différents éléments qui ont une incidence sur cette variation sont :

>> L'embauche d'un aménagiste qui pourra contribuer à la révision du schéma d'aménagement et de développement révisé et soutenir l'équipe dans la réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales et la mise en œuvre du Plan régional des milieux humides et hydriques pour les années futures.	90 000 \$
>> L'embauche d'un 2 ^e chargé de projet en gestion des matières résiduelles afin de réaliser des activités prévues dans le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) qui permettront d'améliorer la performance territoriale de la MRC.	90 000 \$
>> Les dépenses pour le projet Signature innovation (remboursables par le Fonds région et ruralité — Volet 3).	170 000 \$
>> L'augmentation des frais de taxi pour le transport adapté liée à une hausse de l'achalandage et à l'offre de services. Une révision du budget 2023 avait été adoptée en 2023.	115 000 \$
>> La majoration des dépenses liées au nouveau centre administratif régional (entretien, intérêts sur la partie remboursable par la subvention RECIM et intégration d'une réserve pour de l'entretien et des réparations futures).	150 000 \$
>> L'augmentation des coûts d'exploitation pour le centre de récupération et de gestion des déchets (CRGD) principalement liée à la station de traitement de lixiviat et au projet de gestion des matières organiques (plafetorme de compostage et tri robotisé). Une révision du budget 2023 avait été adoptée en 2023.	550 000 \$
>> L'augmentation de la rémunération globale de l'équipe en raison de la nouvelle convention collective (augmentation annuelle des salaires de 4% en plus des échelons).	210 000 \$



BUDGET 2024 EN BREF

En ce qui a trait au budget d'investissement 2024, il s'élève à 6 893 456 \$. Deux projets importants influencent ce montant :

>> La construction d'un centre de gestion des matières organiques et d'une plateforme de compostage au Centre de récupération et de gestion des déchets à Frampton. Le projet était prévu pour 2023, mais a été reporté en 2024. Les coûts budgétés en 2023 représentent 70 % du total des honoraires professionnels et 30 % du total des coûts de construction.	6 326 800 \$
>> La poursuite de la construction de la Véloroute de Dorchester (travaux prévus près de la route Sainte-Thérèse et étude pour la traverse sous l'autoroute 73 à Scott).	566 656 \$

Quant au développement local et régional, il demeure une priorité pour la MRC, puisqu'elle redistribue plus de 1,2 M \$ en 2024 sur le territoire pour soutenir notamment :

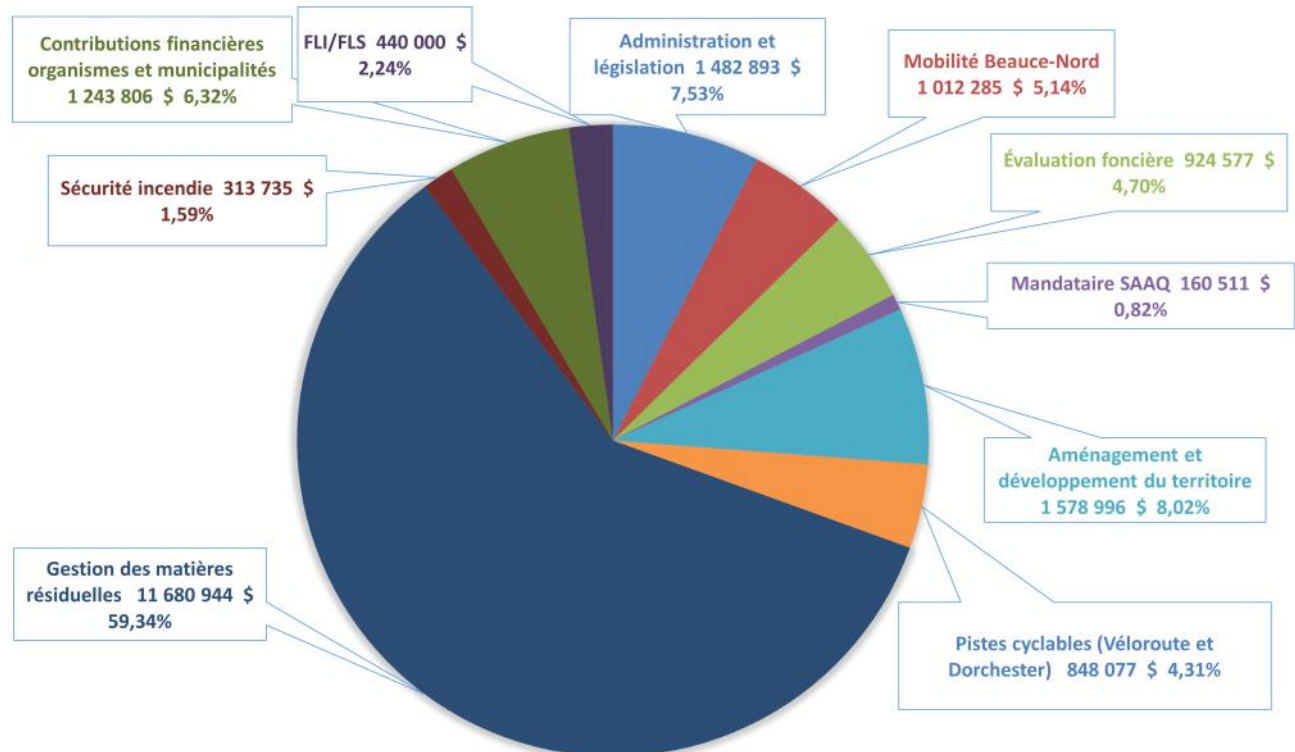
- >> Développement économique Nouvelle-Beauce;
- >> Destination Beauce;
- >> l'Office régional d'habitation de La Nouvelle-Beauce;
- >> la Salle de spectacle Méchatigan;
- >> le Fonds d'intervention régionale;
(La Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce, des ententes sectorielles de concertation en Chaudière-Appalaches, effort pour la lutte contre la Berce du Caucase, la Société du patrimoine des Beaucerons, etc.)
- >> le Fonds de soutien aux projets structurants.



BUDGET 2024

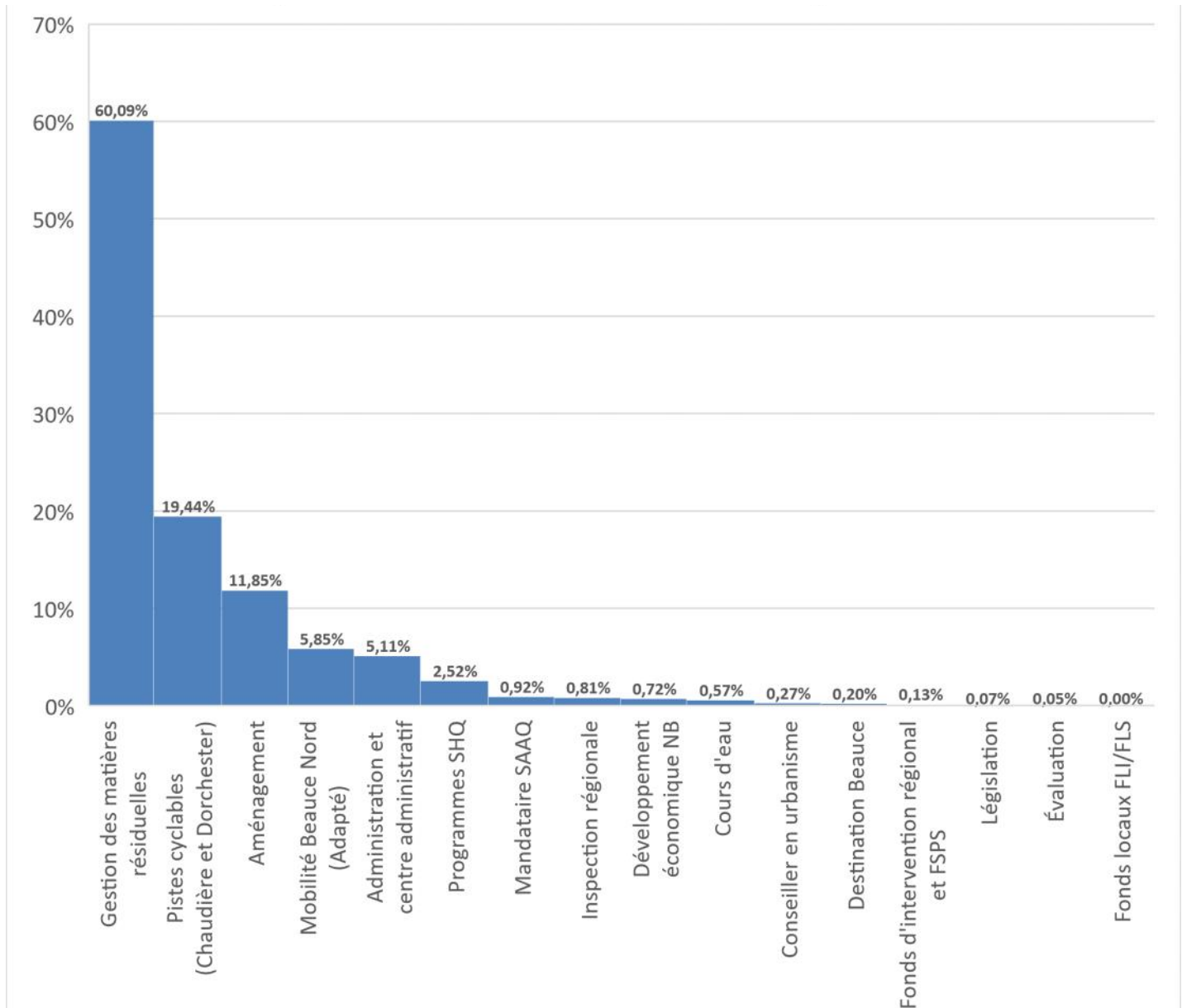
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT (AVANT AMORTISSEMENT)

	2023	2024	VARIATIONS
Dépenses de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	10 609 101 \$	11 975 402 \$	1 366 301 \$
Remboursement de la dette	1 472 600 \$	277 600 \$	(1 195 000 \$)
Investissement	4 270 577 \$	6 893 456 \$	2 622 879 \$
Affectation dans les réserves	77 573 \$	95 000 \$	17 427 \$
Remboursement des fonds de roulement	6 442 \$	4 366 \$	(2 076 \$)
Fonds locaux FLI/FLS	440 000 \$	440 000 \$	0 \$
GRAND TOTAL (AVANT AMORTISSEMENT)	16 876 293 \$	19 685 824 \$	2 809 531 \$





POIDS DES ACTIVITÉS DANS L'AUGMENTATION DES DÉPENSES (INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT)





BUDGET 2024

REVENUS

	2023	2024	VARIATIONS
Quotes-parts aux municipalités	4 163 510 \$	4 356 243 \$	192 733 \$
Services rendus	5 280 827 \$	5 187 583 \$	(93 244 \$)
Transferts gouvernementaux	1 999 213 \$	2 519 696 \$	520 483 \$
Autres recettes	295 000 \$	472 514 \$	177 514 \$
Affectations de surplus/réserves	748 307 \$	390 636 \$	(357 671 \$)
Règlement d'emprunt	4 000 000 \$	6 363 874 \$	2 363 874 \$
Fonds locaux FLI/FLS	440 000 \$	440 000 \$	0 \$
GRAND TOTAL	16 926 857 \$	19 730 546 \$	2 803 689 \$

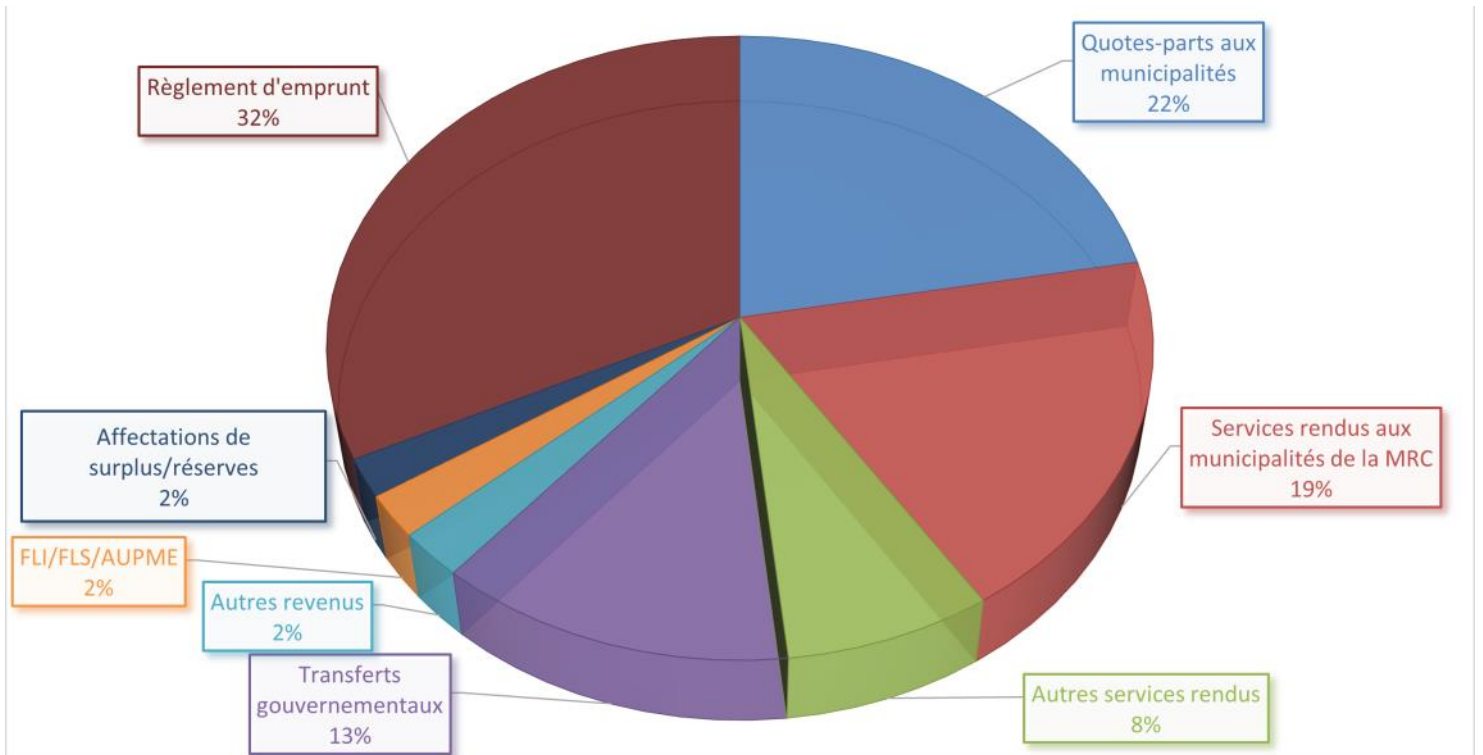
Les **quotes-parts aux municipalités** ont augmenté de 4,63 %. Cela s'explique principalement par l'ajout des deux nouvelles ressources au sein de l'équipe (représente 78% de l'augmentation des quotes-parts). Au budget 2024, 80 % de la rémunération globale du nouvel aménagiste et 50 % de la rémunération globale du chargé de projet en gestion des matières résiduelles ont été mis en quote-part. Il y a de fortes chances que la MRC obtienne des subventions pour les deux ressources.

La **richesse foncière uniformisée** du territoire a, quant à elle, augmenté de 14,4 %.

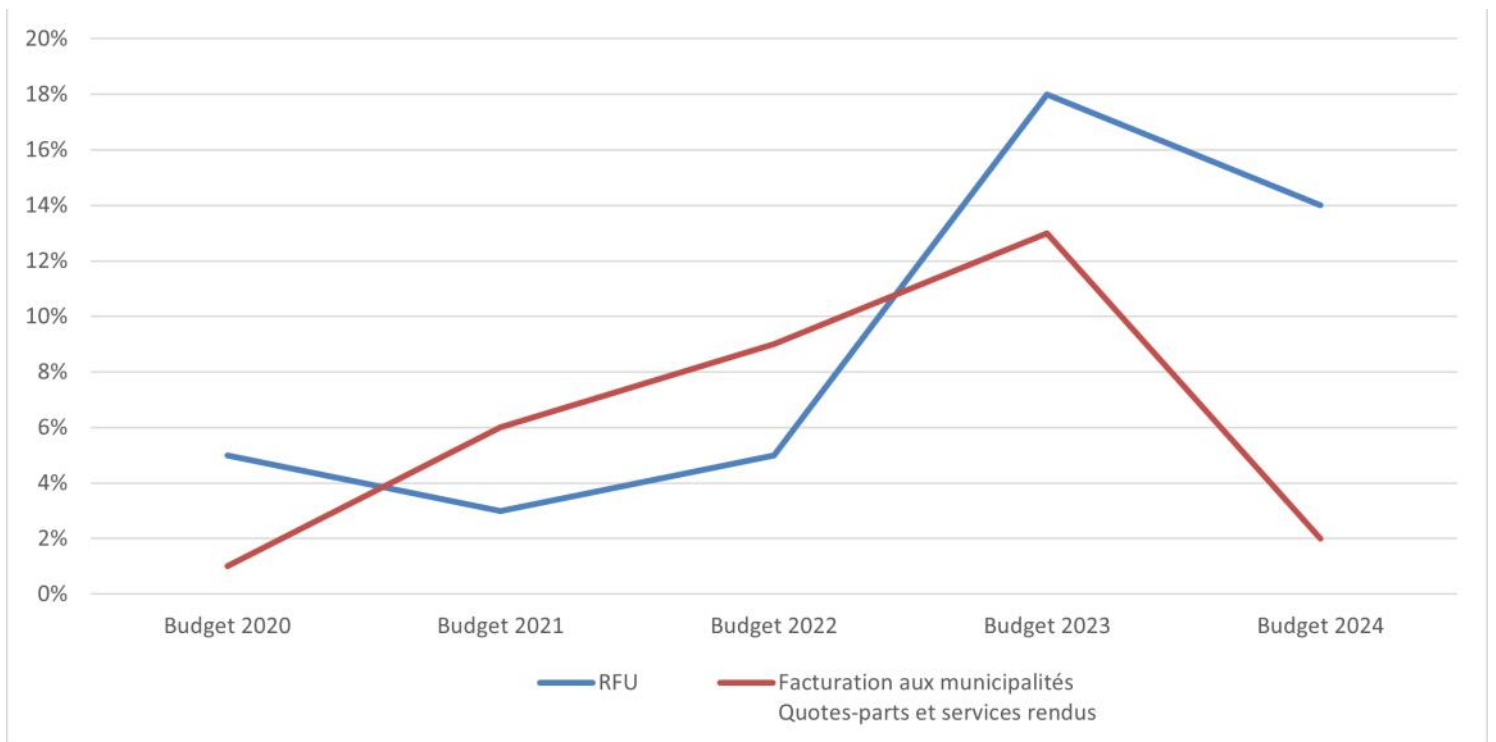
AUGMENTATION DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE

RFU 15 septembre 2022	RFU 15 septembre 2023	Nouvelles constructions	Augmentation de valeurs	Croissance totale
5 549 397 701 \$	6 348 411 738 \$	195 886 400 \$	603 127 637 \$	799 014 037 \$

RÉPARTITION DES REVENUS



ÉVOLUTION DE LA FACTURATION AUX MUNICIPALITÉS VS LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE



POIDS DES ACTIVITÉS DANS L'AUGMENTATION DES QUOTES-PARTS

